



DÉPARTEMENT DE L'EURE
ARRONDISSEMENT DE BERNAY
COMMUNE DE BÂLINES

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 04 AVRIL 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Votants
14	09	09

Vote
À l'unanimité
Pour : 08
Contre : 00
Abstention : 01

L'an 2024, le 04 avril à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de Bâlines s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Max AUFFRET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 22 mars 2024.

Présents : AUFFRET Max, BICHERAY Jean-Louis, CAPITAINE Anne-Laure, CHAVIGNY Françoise, DUPONT Laurence, RAIMBOURG Isabelle, ROULAND Patrice, SPOTBEEN Josette, WYART-DUPARC Caroline

Absent(s) : CHENEAU Jérémy, DORÉ Frédéric GÉRARD Manuel, HAAS Émilie, ROUSSEAU Solène

Invitée : LÉOMENT Sandrine, secrétaire de mairie

Acte rendu exécutoire :

Secrétaire de séance : DUPONT Laurence

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le 15/04/2024

ID : 027-212700363-20240404-BD11_2024-DE



BD11_2024 – DÉLIBÉRATION PORTANT SUR L'APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le conseil réuni sous la présidence de Françoise CHAVIGNY, doyenne d'âge, délibérant sur le compte Administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Max AUFFRET, Maire, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré de la commune :

Donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 235 032,11	G 324 294,51
	Section d'investissement	B 22 430,48	H 23 054,43
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 396 025,78 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 174 263,86 (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 257 462,59	= G+H+I+J 917 638,58
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 6 654,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 6 654,00	= K+L 0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 235 032,11	= G+I+K 720 320,29
	Section d'investissement	= B+D+F 29 084,48	= H+J+L 197 318,29
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 264 116,59	= G+H+I+J+K+L 917 638,58



Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus, **le Maire s'abstenant.**

À l'unanimité des votants approuve le compte administratif 2023.

Pour copie conforme
Bâlines, le 04 avril 2024

Le Maire
Max AUFFRET

La Secrétaire de séance
Laurence DUPONT

